

## **Fête nationale 2014**

À l'occasion de la célébration publique de l'anniversaire de S.A.R. le Grand-Duc, les membres de la famille grand-ducale et les membres du gouvernement assisteront les 22 et 23 juin 2014 aux festivités organisées à Esch-sur-Alzette, Rosport et Luxembourg-Ville.

### **Relève de la garde**

Les festivités de la fête nationale débiteront le 22 juin devant le palais grand-ducal avec la traditionnelle relève de la garde, à laquelle participera un détachement d'honneur de l'armée, sous le commandement du major Rik Rohen.

L'encadrement musical sera assuré par la Musique militaire, placée sous la direction du capitaine Jean-Claude Braun, chef de la Musique militaire.

### **Le couple grand-ducal à Rosport**

Le couple grand-ducal se rendra à Rosport, où il sera accueilli par le ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, Nicolas Schmit, la ministre de l'Environnement, Carole Dieschbourg, le bourgmestre de la commune de Rosport, Romain Osweiler, et le collègue échevinal.

Après l'accueil officiel, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse se rendront au Spillpark pour assister à un spectacle préparé et joué par les enfants des communes de Rosport et de Ralingen. Oswald Disch, maire de Ralingen – localité allemande située en face de Rosport, de l'autre côté de la Sûre –, présentera la coopération transfrontalière entre les deux communes.

Le couple grand-ducal visitera le village de Rosport, accompagné des membres du gouvernement et des autorités communales. Longeant la Sûre, il se rendra à la Rousperter Kleederstiffchen, une initiative s'adressant aux familles en situation précaire où il recevra des informations sur la collecte et la distribution de vêtements et d'objets.

Une gerbe de fleurs sera ensuite déposée au monument commémoratif de la Seconde Guerre mondiale, à côté de l'église de Rosport.

Une visite du Musée Tudor, un musée interactif sur l'électricité et l'accumulateur dédié à l'œuvre d'Henri Tudor, figurera également au programme.

Les festivités de Rosport seront clôturées par une séance festive qui aura lieu sur le parvis de la Maison Tudor, à l'occasion de laquelle le bourgmestre Romain Osweiler prononcera une allocution. Le couple grand-ducal aura l'occasion d'écouter l'interlude musical de la chorale de l'école fondamentale et de rencontrer la population.

## **LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière à Esch-sur-Alzette**

LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière assisteront de leur côté aux festivités organisées à Esch-sur-Alzette, la deuxième ville du pays.

Le couple grand-ducal héritier sera accueilli à la place de la Résistance par le président de la Chambre des députés, Mars Di Bartolomeo, le ministre des Finances, Pierre Gramegna, la ministre de la Santé, ministre de l'Égalité des chances, Lydia Mutsch, le ministre de l'Intérieur, ministre de la Fonction publique et de la Réforme administrative, Dan Kersch, la bourgmestre de la Ville d'Esch-sur-Alzette, Vera Spautz, ainsi que par le collège échevinal et le conseil communal.

Après le dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux Morts, LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière se rendront, accompagnées des ministres et des autorités de la Ville d'Esch-sur-Alzette, de la place de la Résistance – via la rue de l'Alzette – à l'Hôtel de Ville. Le couple grand-ducal héritier prendra place sur la tribune officielle installée devant l'Hôtel de Ville, d'où il pourra suivre le défilé des associations de la ville.

À l'issue d'une réception offerte par la bourgmestre Vera Spautz, Leurs Altesses Royales salueront la population à partir du balcon de l'Hôtel de Ville avant d'assister à la fête populaire, l'Escher Volleksfest, où elles allumeront le traditionnel feu de camp des scouts luxembourgeois.

### **Message du Premier ministre**

Le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel, tiendra en début de soirée du 22 juin la traditionnelle allocution à l'occasion de la fête nationale.

### **Retraite aux flambeaux et feu d'artifice à Luxembourg**

Dans la soirée du 22 juin, LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, accompagnées de leurs enfants, assisteront aux festivités organisées par la Ville de Luxembourg.

Elles seront accueillies par le bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer, et le premier échevin de la Ville de Luxembourg, Sam Tanson, au croisement de l'avenue de la Liberté et de la rue Schiller. Après la présentation du collège échevinal et du conseil communal, la famille grand-ducale suivra l'aubade de la Musique militaire et la traditionnelle retraite aux flambeaux à partir d'une tribune officielle installée en face du Rousegärtchen (place des Martyrs).

Le cortège des associations qui animeront la retraite aux flambeaux sera composé de nombreux groupes musicaux et folkloriques, de différentes associations et sociétés locales de la Ville de Luxembourg, de sapeurs-pompiers, ainsi que de guides et de scouts, qui fêtent le 100<sup>e</sup> anniversaire du scoutisme au Luxembourg. La retraite aux flambeaux sera suivie d'une aubade présentée par la Fanfare municipale Luxembourg-Bonnevoie et la Fanfare Prince Henri Bonnevoie.

Le feu d'artifice tiré à partir du Fort Thüngen (Trois Glands) clôturera le programme officiel des festivités du 22 juin.

### **Cérémonie officielle au Grand Théâtre**

Cette année, pour la première fois, la journée du 23 juin débutera par une cérémonie officielle qui aura lieu au Grand Théâtre de la Ville de Luxembourg. Elle réunira les membres de la famille grand-ducale, les membres du gouvernement, les députés ainsi que les représentants du collège échevinal de la Ville de Luxembourg, du Conseil d'État, de la magistrature et du corps diplomatique accrédité auprès du chef d'État luxembourgeois.

À l'arrivée des membres de la famille grand-ducale au Grand Théâtre, le *Wilhelmus* sera exécuté par la Musique militaire. LL.AAR.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse, LL.AA.RR. le Grand-Duc héritier et la Grande-Duchesse héritière, LL.AA.RR. le prince Félix, le prince Louis et le prince Sébastien seront accueillis par le président de la Chambre des députés, Mars Di Bartolomeo, par le Premier ministre, ministre d'État, Xavier Bettel, et par le bourgmestre de la Ville de Luxembourg, Lydie Polfer.

Lors de la cérémonie officielle, des discours seront prononcés par S.A.R. le Grand-Duc, Mars Di Bartolomeo et Xavier Bettel. Ces derniers procéderont également à la remise de distinctions honorifiques à des personnalités du monde civil.

L'encadrement musical de la cérémonie officielle au Grand Théâtre sera assuré par le Grand Ensemble de cuivre – constitué de membres de l'Orchestre philharmonique de Luxembourg, de la Musique militaire grand-ducale, de l'Orchestre de chambre de Luxembourg, de l'orchestre de chambre Estro Armonico, d'enseignants des conservatoires et écoles de musique du Grand-Duché – sous la direction de Marc Meyers, ainsi que par le Quatuor de Luxembourg et le chœur Le Madrigal de Luxembourg sous la direction de Marc Dostert.

Après la cérémonie officielle au Grand Théâtre, le traditionnel tir d'honneur de 21 coups de canon aura lieu au Fetschenhaff.

### **Prise d'armes**

La prise d'armes dans l'avenue de la Liberté sera placée sous le commandement du colonel Romain Mancinelli, commandant du Centre militaire de Diekirch. Elle sera composée de détachements de l'armée et de la police grand-ducale ainsi que de détachements civils.

Le chef d'État et S.A.R. le Grand-Duc héritier passeront d'abord en revue les troupes.

Après le triple «vive», exécuté par la troupe, et l'interprétation de l'hymne national, défileront devant les invités officiels:

- l'armée luxembourgeoise – y compris le contingent KFOR 42;
- la police grand-ducale;
- la Musique de garnison;
- l'Administration des douanes et accises;

- les établissements pénitentiaires;
- l'Administration des services de secours;
- la Croix-Rouge;
- Luxembourg Air Rescue avec cinq hélicoptères dont un avec le drapeau luxembourgeois;
- l'Union Grand-Duc Adolphe avec la Philharmonie grand-ducale et municipale d'Ettelbruck.

### ***Te Deum***

Un *Te Deum* solennel sera célébré en la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg en présence des membres de la famille grand-ducale, des membres du gouvernement, des députés et des autorités nationales.

Il sera célébré par Monseigneur Jean-Claude Hollerich, archevêque de Luxembourg, Alain Nacache, grand rabbin de Luxembourg, Halil Ahmetspahic, imam de la communauté musulmane, et Christopher Lyon, chapelain de l'Église anglicane.

Le *Te Deum* solennel sera chanté par les chœurs Maîtrise de la cathédrale Notre-Dame de Luxembourg et Le Madrigal de Luxembourg sous la direction de Marc Dostert. Paul Breisch sera aux grandes orgues. Un ensemble de trompettistes de la Musique militaire exécutera la sonnerie nationale.